

## Vers une assimilation positive

La laïcité est consubstantielle à l'idée d'assimilation. L'assimilation, c'est ce dont parlait François Mitterrand dans un entretien avec Marguerite Duras : « La France, c'est un pays qui absorbe. Et de ce qu'il absorbe, il fait quelque chose d'original. Vous savez, moi, je ne m'inquiète pas du tout des apports extérieurs de population, je n'ai pas du tout l'impression que va s'échapper je ne sais quelle valeur – d'ailleurs vague – qui serait "l'âme française". L'âme française est faite de ces apports. Elle a une force en tant que telle qui fait que les autres se fondent en elle, très vite. »

On objectera bien sûr que l'assimilation, c'est la négation des traditions de l'individu et notamment de l'immigré, que c'est le refus de la différence et que l'on ne peut tolérer aujourd'hui une violence aussi forte faite à un citoyen. Ces objections ne tiennent pas si l'on perçoit la finalité du processus : l'égalité, l'universel. On peut aujourd'hui définir une « assimilation positive » qui laisse à l'individu la place et la liberté qu'il est en droit d'exiger en ces temps de toute-puissance individuelle.

L'assimilation est un projet moderne quand elle s'accompagne de la laïcité pour au moins deux raisons. D'un côté, la laïcité est au cœur de notre « modèle républicain », on le sait, elle fait partie des règles du jeu qu'il faut comprendre et intégrer. Mais surtout, plus profondément, la laïcité, c'est une séparation entre la foi, privée, et la religion, publique. La laïcité, d'une certaine manière, c'est une frontière, qui sépare l'espace public de l'espace privé. L'assimilation, ce n'est donc pas la négation de l'individu, c'est au contraire la mise en partage, dans l'espace public, d'un certain nombre de règles, et l'acceptation, dans l'espace privé, des différences culturelles et religieuses : la France n'a jamais interdit la pratique du culte musulman, elle a juste veillé à ce que ce culte ne déborde pas dans la sphère publique. Et le fait de voiler les femmes – pratique évidemment publique puisque le voile est justifié au nom de la protection de l'intimité – est considéré comme une pratique publique discutable. À quoi sert la laïcité ? En acceptant leur religion tout en la plaçant au sein de la sphère privée, elle permet de rendre possible dans les esprits des musulmans l'assimilation à la nation et à l'idée d'égalité, comme elle a permis aux catholiques d'accepter la République il y a un siècle.

Il faut donc d'urgence donner à tous les « nouveaux Français » le mode d'emploi de l'assimilation dans la République, en insistant sur l'importance de la frontière, incarnée par la laïcité, entre l'individu et le groupe, entre le citoyen et la collectivité nationale. Le concept d'intégration, c'est la différence acceptée dans l'espace public. Le concept d'assimilation, c'est la différence acceptée dans l'espace privé. Et l'assimilation est positive quand elle permet à brève échéance la pleine entrée dans l'espace national et, dans le même temps, l'évolution de l'ensemble de la collectivité nationale au contact de cultures autres. L'assimilation, c'est la citoyenneté pour les immigrés et le mouvement pour la société française. C'est un bel horizon. C'est l'horizon de l'égalité.